

## BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

# Chambre de Commerce Française

## DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230  
MONTREAL

Les Bureaux sont ouverts de 8 heures  $\frac{1}{2}$  à midi et de 1 à 6 heures

Adressez toutes lettres et communications à la Chambre de  
Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, Canada.

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230

Adresse pour cablogrammes : - - "GALLIA" Montréal.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

ANNÉE 1908

## BUREAU :

**Président.**—M. C. A. CHOUILLOU, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Importations et Exportations 14, Place Royale, Montréal.

**Vice-Président.**—M. GEORGES DES ETANGS, Agriculteur, Distillateur, Beauharnois, et 670 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

**Secrétaire.**—M. A. F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères & Cie, Manufacturiers et Importateurs de Gants, Mark Fisher Bldg. Montréal.

**Trésorier.**—M. J. SALONE, de la Maison Révillon Frères, de Paris. 134 rue McGill, Montréal.

**Conseillers.**—MM. H. JONAS, E. GALIBERT, G. VENNAT, A. TARUT,  
M. CHEVALIER, J. DE SIÈYES, O. B. D'AOUST, G. HUSSON

**Conseil d'Arbitrage.**—E. GALIBERT, H. JONAS, C. A. CHOUILLOU,  
M. CHEVALIER, J. DE SIÈYES, G. DES ETANGS,  
O. B. D'AOUST, J. SALONE, A. F. REVOL,  
F. GALIBERT, A. TARUT, G. VENNAT.

**Avocat-Conseil.**—F. J. BISAILLON, C. R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

# AVANTAGES OFFERTS

par la Chambre de Commerce Française de Montréal  
à ses Membres Adhérents.

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent :

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle leur envoie gratuitement des informations particulières sur la moralité et la solvabilité des maisons ou des commerçants avec lesquels ils désirent se mettre en relations.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles à prendre en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle, dont elle met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du présent Bulletin, une annonce d'un huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

## Tarif des annonces de notre Bulletin Mensuel.

Pour une année—12 Insertions

En raison de l'augmentation considérable du tirage de notre numéro dont nos annonceurs sont destinés à bénéficier, le tarif des annonces à l'année est modifié comme suit :

1 Page . . . . .	750 francs	1 Colonne . . . . .	270 francs
$\frac{1}{2}$ " . . . . .	450 "	$\frac{1}{2}$ " . . . . .	160 "
$\frac{1}{4}$ " . . . . .	250 "	$\frac{1}{4}$ " . . . . .	100 "
$\frac{1}{8}$ " . . . . .	125 "		

## BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

# Chambre de Commerce Française

## DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

## SOMMAIRE :

Avis à nos Correspondants.—Séance du 26 mars 1908.—Séance du 9 avril 1908.—Séance du 23 avril 1908.—Nouveaux Membres Adhérents.—Arrivé de M. le Consul Général de France.—Revue Commerciale.—Chronique Financière Transports et Navigations A Coal Storage Congress.—L'Industrie de la Pulpe dans la Province de Québec.—L'immigration au Canada.—Le Tricentenaire de Québec.—Nouvelles et Informations.—Trade Inquiries.

### Avis à nos Correspondants

*Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.*

*Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.*

Une Maison de Bordeaux demande à faire partie de notre Chambre à titre de Membre Adhérent.

M. Garneau, Maire de Québec, répond à notre lettre relative au programme des fêtes du Tricentenaire.

Le Ministère de la Colonisation à Québec demande à la Colonie Française de Ville Marie d'exposer ses desiderata au sujet des voies de communications à ouvrir ou à améliorer.

Deux Lettres sont relatives à des litiges en voie de solution.

Quatre demandent des renseignements de notoriété.

Les autres lettres traitent des sujets les plus divers : Renseignements douaniers, Exportation Canadienne de salaisons, de conserves de homards, de minerais ; industrie canadienne métallurgique, importation au Canada de fruits, de conserves, de produits chimiques, outils, aines, vins et spiritueux, publications, demandes d'agents, etc.

*Membre Adhérent* : —La maison Verdier Reignier & Cie., négociants en Vins à Bordeaux, représentée pour l'Exportation par M. Etienne Métayer, à Cognac, est, sur sa demande, admise au nombre des Membres adhérents de la Chambre.

*Bureau d'Accueil* : —M. Tarut fait connaître à la Chambre de Commerce que le Bureau d'Accueil a, tout récemment, expédié une première série de circulaires. Quelques réponses déjà parvenues témoignent de l'intérêt porté à cette institution, et plusieurs négociants de Montréal ont aussitôt manifesté le désir de recevoir régulièrement des listes de demandes d'emplois.

### Séance du 26 Mars 1908

La séance est ouverte à 3 hrs. 45 sous la Présidence de M. C. A. Chouillou.

Sont Présents : MM. C.-R. des Isles, Membre d'honneur, E. Galibert, J. de Sieyès, A. Tarut.

MM. d'Halewyn, gérant du Consulat Général de France, Revol, secrétaire, et d'Aoust, se sont excusés de ne pouvoir assister à cette séance.

*Ordre du jour* : Lecture du dernier procès-verbal. Lecture de la correspondance. Election d'un Membre Adhérent. Questions diverses.

*Procès-Verbal* : Le Procès-Verbal de la dernière Séance est lu et adopté.

*Correspondance* : Pendant la quinzaine écoulée la Chambre de Commerce Française a reçu 55 lettres et en expédié 67.

*Cours d'Anglais* : — M. Chouillou a la plaisir de constater que les élèves des Cours gratuits d'Anglais organisés par la Chambre sont plus exacts aux leçons bi-hebdomadaires ; la moyenne des présences est devenue satisfaisante.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à cinq heures.

---

## Séance du 9 Avril 1908.

---

La Séance est ouverte à 3 hrs. 45 par M. C.-A. Chouillou, Président.

Sont Présents MM. : G. Balcer, membre d'honneur S. D'Halewyn, gérant du Consulat Général de France A.-F. Revol, secrétaire, E. Galibert, J. de Sieyès, A. Tarut, G. Vennat, E. Lionne, invité.

M. Husson se fait excuser de ne pouvoir assister à la Séance.

*Ordre du jour* : Lecture du dernier Procès-Verbal Lecture de la Correspondance. Election de Membres Adhérents. Questions diverses.

*Procès-Verbal* : Le Procès-Verbal de la dernière Séance est lu et adopté.

*Correspondance* : Pendant la quinzaine écoulée la Chambre de Commerce Française a reçu 62 lettres et en a expédié 41. Cette correspondance comprenait notamment :

Quatre demandes d'adhésion à notre Chambre.

Deux lettres de démission de M. Gaston Levasseur à Rouen, et de la Société Anonyme de la Distillerie Bonnal, 23 Boulevard des Italiens à Paris.

Une lettre de la Chambre au Ministère de la Colonisation à Québec pour lui exposer, ainsi qu'il avait été convenu, les principaux desiderata de la Colonie de Ville-Marie.

Une lettre du Département de l'Intérieur à Ottawa annonçant à notre Chambre l'envoi d'un Atlas du Canada publié par le Gouvernement.

Une lettre du Département des Mines à Victoria nous annonçant l'envoi du rapport officiel sur la situation des Mines de la Colombie Britannique en 1906.

Une lettre de MM. Delmas Frères à La Rochelle, nous annonçant l'ouverture d'un service de circumnavigation, organisé par la Compagnie des Chargeurs Réunis : les ports français se trouvent de ce fait reliés directement à ceux de San Francisco et de Vancouver.

Une lettre de la Chambre à M. des Etangs pour lui transmettre des indications sur l'exportation, le prix et le frêt des pâtes de bois chimiques canadiennes.

Dix lettres sont relatives à des litiges que notre Chambre s'emploie à faire solutionner au mieux des intérêts de nos compatriotes.

Huit lettres demandent des renseignements confidentiels.

Les autres traitent des sujets les plus divers : Production Canadienne des blés durs;—Debouchés offerts aux tissus pour gilets de fantaisie, aux toiles à voile, bâches et stores, aux batistes et linons, aux toiles peintes (imitation de tapisserie pour décoration), au flaconnage et verrerie,—aux droits de douane auxquels sont soumis à leur entrée au Canada, les catalogues, prospectus et circulaires, etc.

*Membres Adhérents*:—La Chambre a reçu des demandes d'adhésion de la part de quatre Maisons françaises: MM. V. Louison & Cie. fabricants de rubans et velours, 9 Place Mi-Carême à St. Etienne. MM. Pathault-Leclair, fabricants de couvertures, de molletons pour chevaux, de couvertures de lits, à Amboise (Indre & Loire). M. Alfred Renzetti, fabricant de gants de peaux, 3 Place aux Herbes à Grenoble. M. A. Balayé, Propriétaire-Viticulteur, à Barsac (Gironde). A l'unanimité, ces Négociants sont admis à figurer au nombre des Membres Adhérents de notre Chambre.

*Divers* M. Chouillou fait ensuite part à la Chambre d'une entrevue qu'il a eue avec l'un des Directeurs de la ligne Allan. Au cours de la conversation, il a été question du service de navigation direct entre le Havre et Montreal, de l'augmentation du nombre des départs, du confort réservé aux passagers : l'Allan line est très désireuse de donner, autant qu'il est en son pouvoir, satisfaction aux demandes tendant à améliorer, développer et perfectionner les relations, transports et voyages de son service français.

La Chambre a appris avec intérêt le succès des conférences données à Paris sur le Canada par son Vice-Président, M. des Etangs; elle le félicite de son heureuse initiative.

Il résulte des renseignements qui nous parviennent que le voyage projeté par le Comité Dupleix aura lieu probablement au mois d'Août. Il sera extrêmement rapide, et le programme ne permettrait au voyageurs qu'un séjour de trois jours à Montréal.

M. Chouillou, présentant aux Membres de la Chambre M. Lionne, Ingénieur, chargé d'une mission d'étude au Canada, ajoute que nous serons très heureux

de nous mettre à sa disposition, pour lui faciliter toutes recherches ou démarches utiles à l'accomplissement de sa tâche.

M. Lionne remercie M. Chouillou de ses bonnes paroles, et félicite la Chambre de Commerce Française de Montréal de l'esprit de solidarité qui paraît l'animer.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à cinq heures.

---

## Séance du 23 Avril 1908

---

La Séance est ouverte à 3 h. 45 sous la présidence de M. C.-A. Chouillou.

Sont présents : MM. C.-R. des Isles, Membre d'honneur, S. d'Halewyn, gérant du Consulat Général de France, A.-F. Revol, secrétaire, E. Galibert, J. de Sieyès, A. Tarut, G. Vennat, C. Galibert.

M. Lionne invité s'est excusé de ne pouvoir assister à cette Séance.

*Ordre du jour* : Lecture du Procès-Verbal de la dernière Séance. Lecture de la Correspondance. Election de Membres Adhérents. Questions Diverses.

*Procès-Verbal* : Le Procès-Verbal de la dernière Séance est lu et adopté.

*Correspondance* : Au cours de la dernière quinzaine la Chambre de Commerce française a reçu cinquante six lettres et en a expédié quarante neuf :

Cinq émanent de Négociants désireux de figurer au nombre des Membres Adhérents de notre Chambre.

MM. Bréger Frères, Graveurs-Imprimeurs à Paris, envoient leur démission à notre Compagnie.

Neuf correspondants demandent des renseignements de notoriété sur des maisons canadiennes.

Onze lettres sont relatives à des litiges.

Dix demandent des agents au Canada.

Quatre sont relatives à la publicité du Bulletin.

Douze accusent réception et remercient des renseignements précédemment fournis.

Les autres traitent de l'importation au Canada des sables pour verrerie, des jupons confectionnés, des graines de luzerne, de la chicorée, des vins, des huiles et du cognac, des dattes, etc.

*Membres Adhérents* : Les Etablissements Claverie de Paris,--MM. de la Bachelierie, de High River, Alta.--Guichard Frères, de Marseille,—Frenzer-Bonet, de Nantes,—A. Faugère de Grignols, (Gironde), ayant manifesté le désir de faire partie de notre Compagnie, sont élus Membres Adhérents.

*Divers* : M. S. d'Halewyn nous fait part du désir à lui exprimé par une maison française de Winnipeg d'être mise en rapports à l'occasion avec des exportateurs français : bonne note est prise de cette demande à laquelle il sera donné satisfaction.

M. C. A. Chouillou, donne ensuite lecture d'une lettre d'un armateur de Boulogne/Mer, qui doit venir à Montréal au cours de l'été, et manifeste le désir de créer une Société de pêche Franco-Canadienne.

Les Membres de la Chambre de Commerce Française sont avisés qu'une maison de Rouen expédiant du sable à Montréal par vapeur, disposera fin-Mai et fin-Juillet, pour faire le plein de son navire, d'un certain frêt à des conditions très avantageuses notamment pour des marchandises encombrantes.

M. C.-A. Chouillou annonce également que plusieurs journaux quotidiens de Montréal sont disposés à reproduire gratuitement les demandes d'agents représentants insérées dans notre Bulletin Mensuel, dans l'intérêt de nos correspondants français.

Le Bulletin d'Avril du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur a publié un compte rendu de la causerie faite à la séance du 10 Mars du dit Comité, par M. G. des Etangs, Vice-Président de notre Compagnie, sur les relations commerciales Franco-Canadiennes :

Le nouveau Consul Général de France à Montréal, M. de Loynes, avait bien voulu assister à cette réunion intéressante, présidée par M. Jacques Siegfried qui se fit l'interprète de l'assemblée pour adresser ses félicitations à M. des Etangs.

*La loi des licences*:— L'attention de la Chambre est ensuite attirée sur les modifications que le gouvernement de Québec se proposerait, dit on, d'apporter à la loi des licences.

Le nombre des licences de la ville de Montréal serait réduit dans des proportions assez considérables, et il y aurait lieu d'aviser à ce que l'importation des vins français n'ait pas à en souffrir:

Il semble évident en effet que les Vins de France légers ne peuvent être assimilés aux boissons alcooliques dont le gouvernement Canadien cherche à restreindre la consommation: peut être pourrait-on par suite obtenir pour eux un régime spécial.

D'autre part, l'article 12 de la nouvelle convention de commerce entre le Canada et la France stipule que: "Les produits de toute nature, originaires de France, d'Algérie, des colonies et possessions françaises et des pays de protectorat de l'Indo-Chine, importés au Canada, ne pourront être assujettis à des droits d'accise, de consommation intérieure ou d'octroi autres ou plus élevés que ceux qui grèvent ou grèveraient les produits similaires d'origine canadienne.

Les produits naturels et fabriqués de l'un des deux pays, importés dans le territoire de l'autre et destinés à l'entreposage ou au transit, ne seront soumis à aucun droit intérieur."

Il ne semble pas impossible en s'appuyant sur ce texte de réclamer pour les vins français un traitement analogue à celui des vins canadiens.

La Chambre décide de se mettre en rapports avec le Département du Trésor (Division du Revenu) à Québec duquel dépend la solution de cette question.

Il est ensuite décidé que la Chambre délèguera un de ses Membres pour la représenter au Congrès frigorifique qui doit avoir lieu à Paris du 13 au 18 Juillet prochain; puis l'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 4h. 45.

---

## Nouveaux Membres Adhérents

---

La Chambre de Commerce Française a récemment inscrit au nombre de ses membres adhérents les négociants suivants :

*MM. Verdier, Reignier & Cie*, Négociants en vins, 55 Allées de Boutaut à Bordeaux. Agent pour l'exportation : Etienne Métayer, rue Imbaud à Cognac.

*V. Louison & Cie*, Fabricants de rubans et velours, 9 Place Mi-Carême à St-Etienne.

*Pathault-Leclair*, Fabricants de couvertures, de molletons pour chevaux, de couvertures de voyage, et de couvertures de lits, à Amboise (Indre & Loire).

*Alfred Renzetti*, Fabricant de gants de peaux, 3 Place aux Herbes à Grenoble.

*A. Balayé*, Propriétaire viticulteur à Barsac (Gironde).

*de la Bachellerie*, Rancher, High-River, Alberta.

*Etablissements A. Claverie*, Appareils de l'Art Médical, 234 Rue du Faubourg St. Martin à Paris. Directeur pour le Canada M. André Claverie 970 rue St. Denis à Montréal.

*Guichard Frères*, Exportateurs de produits Français, 8 & 10 rue Pastouret à Marseille.

*Frenzer-Bonnet*, Importateur de produits alimentaires, 1 rue St-Julien et Place Royale à Nantes.

*A. Faugère*, Fabricant de conserves alimentaires, à Grignols (Gironde).

---

## Arrivée de M. le Consul Général de France.

---

M. J. de Loynes, le nouveau Consul-Général de France au Canada, est arrivé à Montréal au commencement du mois de Mai. Diplomate distingué, causeur agréable, bien au fait des besoins du commerce franco-canadien, le représentant de la France fera d'excellente besogne, nous n'en doutons pas.

A peine arrivé M. le Consul Général a eu l'occasion de prendre contact avec les membres de la Colonie française. Le 7 mai, il assistait sur l'invitation de M. C.-A. Chouillou Président de la Chambre de Commerce française de Montréal, à une réunion de cette Chambre.

A cette occasion, le Président a souhaité la bienvenue au représentant de la France, dans les termes suivants :

"Permettez-moi tout d'abord, M. le Consul Général, de vous adresser nos souhaits de cordiale bienvenue et vous exprimer notre désir de pouvoir vous garder longtemps parmi nous.

Lorsqu'il y a à peine 18 mois nous recevions votre prédécesseur, nous ne pensions pas le perdre après quelques mois d'un séjour bien employé parmi nous à préparer notre traité Franco-Canadien.

Malgré votre arrivée toute récente, nous avons pu nous rendre compte que vous connaissiez déjà notre œuvre, mais au moment de vous demander d'accepter la Présidence d'honneur de notre Chambre, je me permettrai de vous rappeler en quelques mots ce que nous avons fait et ce que nous nous proposons de faire.

Fondée en 1886 par M. Dubail avec le concours de quelques Français, notre Chambre a réussi à grouper autour d'elle 8 Membres d'honneur, 26 Membres actifs

et 500 Membres adhérents qui nous permettent d'assurer le fonctionnement de nos divers services.

Notre propagande en France est faite au moyen d'un Bulletin mensuel distribué à 1500 exemplaires, et en 1906 nous adressions 10,000 numéros d'un Bulletin spécial imprimé en deux langues aux principaux négociants des deux pays susceptibles de s'intéresser aux affaires Franco-Canadiennes.

Dans un autre ordre d'idées et dans l'espoir de faire mieux connaître à nos compatriotes de la métropole les services qu'ils peuvent attendre de nos Chambres, nous organisations l'an dernier à Bordeaux le 1er Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger et aux Colonies.

Préoccupés également du sort de nos compatriotes arrivant ici insuffisamment préparés pour la lutte, nous avons depuis l'an dernier organisé des Cours gratuits d'Anglais et fondé un Bureau d'Accueil français dont le but principal est de conseiller et de diriger les nôtres dans la recherche et le choix d'emplois ou d'affaires.

L'an dernier les importations de produits français se sont élevées à \$10,008,742, et nous espérons cette année malgré la crise voir ce chiffre maintenu si non augmenté.

Les résultats de Novembre, Décembre et Janvier montrent en effet une augmentation sur les mois correspondants de l'année précédente \$2,014,243. contre \$2,243,218.

Néanmoins la France doit pouvoir faire plus et mieux qu'elle n'a fait jusqu'à présent, spécialement en ce qui concerne la vente des articles de luxe, et dès que les affaires auront ici repris leur cours normal, lorsqu'en outre se feront sentir les effets bienfaisants du nouveau traité de Commerce Franco-Canadien, nul doute que la progression des affaires ne s'accroisse encore, et qu'elle profite à nos exportateurs dans une proportion plus généreuse que par le passé.

Actuellement notre attention est concentrée sur l'étude des meilleurs moyens à employer pour tirer parti du nouveau traité dont la ratification est attendue avec impatience.

Voici en quelques mots, Monsieur le Consul Général, ce que nous faisons et nous osons espérer que vous voudrez bien en vous intéressant à nos travaux nous aider de vos conseils et de votre expérience. "

M. de Loynes a trouvé pour répondre à M. Chouillou, des expressions toutes de tact et de patriotisme. Il a promis tout l'appui possible aux travaux et aux œuvres

e la Chambre. Quant à l'aide de ses conseils et de son expérience, il déclare avec vraiment trop d'amabilité, que, nouveau dans le pays, ce serait plutôt lui qui aurait avantage, parfois à recourir aux connaissances acquises par la Chambre de Commerce française de Montréal.

Après cet échange de bonnes et réconfortantes paroles la séance a suivi, son cours régulier.

Monsieur le Consul de France en a suivi les discussions avec beaucoup d'intérêt et y a même pris part.

La seconde occasion donnée à M. de Loynes de rencontrer ses compatriotes et de se monter pour la première fois devant le public Canadien fut la soirée organisée le 12 Mai au Monument National au bénéfice des acteurs français du théâtre des Nouveautés, victimes de la faillite de leur théâtre. M. de Loynes accompagné de Madame et de Mademoiselle de Loynes réhaussait l'éclat de cette fête de bienfaisance à laquelle avait pris part, en dehors d'un grand nombre de nos compatriotes, l'élite de la Société Canadienne.

Le 14 Mai la Chambre de Commerce française offrait au représentant de la France au Canada, un dîner, au Viger, auquel étaient invités les membres les plus en vue du monde financier commercial et industriel de Montréal.

On remarquait entre autres, MM. Alex. Orsali, délégué du Board of Trade, en lieu et place de M. J. T. Drummond, président, qui ne pouvait assister à cette réunion; l'hon. J. D. Rolland, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens; I. Préfontaine, président de la Chambre de Commerce de Montréal; J. Quintal, président de la Halle aux Blés; G. W. Stephens, président de la Commission du Port; des Isles, le baron d'Halewyn, F. J. Bisailon, C. R., Emile Galibert, M. Chevalier, J. de Siéyès, A. Tarut, J. Salone, A. F. Revol, Frédéric Galibert, G. Venat, G. Husson, Ducasse, et autres.

Le dîner était présidé par M. C. Chouillou, président de la Chambre de Commerce Française. Souhaitant la bienvenue au nouveau consul, il prononça en substance le discours suivant:

Lors de notre dernière réunion, dit-il, vous nous avez dit, M. le Consul Général, que vous nous mettriez à contribution et feriez appel à notre concours le cas échéant.

Ce concours vous était acquis d'avance.

Nous avons cru toutefois que la meilleure manière pour nous de vous assister promptement et d'une façon pratique serait de vous mettre de suite en contact avec les représentants les plus autorisés du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Nous sommes donc heureux que les présidents de nos principales organisations commerciales de Montréal et du Dominion aient accepté de venir se joindre à nous pour saluer votre arrivée.

Je suis convaincu que vous trouverez auprès de chacun d'eux le bienveillant accueil que nous avons reçu que nous avons toujours hautement apprécié et dont nous sommes heureux de les remercier aujourd'hui.

Nous y voyons plus qu'une simple marque de sympathie mais une preuve tangible du désir que l'on a au Canada de voir se développer les relations entre nos deux pays.

La ratification du Traité est en effet attendue avec impatience des deux côtés de l'Atlantique et nous espérons que vous pourrez bientôt nous en donner de bonnes nouvelles.

Malgré l'augmentation de nos échanges durant ces dernières années, il y a encore beaucoup à faire pour faire connaître les ressources et les besoins respectifs de nos deux pays.

Après son amie et alliée la Grande-Bretagne, la France devrait dans son intérêt même jouer dans l'avenir un rôle plus important ici.

En tant que Chambre de Commerce nous y travaillons de notre mieux mais nous comptons beaucoup sur votre collaboration éclairée pour atteindre ce but et resserrer de plus en plus les liens qui doivent unir nos deux pays.

Je souhaite, M. le Consul Général, que votre oeuvre soit féconde parmi nous et je termine en levant mon verre pour vous souhaiter la bienvenue et un heureux séjour au Canada.

Dans sa réponse, M. de Loynes assura la Chambre de son concours le plus dévoué sur tous les sujets qui pouvaient intéresser les relations commerciales entre le Canada et la France et plus spécialement pour ce qui se rapporte au nouveau traité franco-canadien, dont il espère pouvoir annoncer bientôt la ratification.

Il remercie la Chambre et ses invités distingués de l'excellent accueil qui lui a été réservé à son arrivée au Canada.

L'hon. M. Rolland rappela la visite des Manufacturiers Canadiens à Paris et parla des avantages du nouveau traité au point de vue des fabricants canadiens. Avec les facilités offertes aux manufactures de papier ou de pâte à papier, les industriels canadiens devraient pouvoir compter la France parmi leurs meilleurs clients.

Les machines agricoles devraient aussi faire l'objet d'un commerce important.

Au nom de la Chambre de Commerce anglaise, M. Orsali souhaite la bienvenue au représentant de la France en ce pays. M. Préfontaine en fit de même au nom de la Chambre Canadienne-Française. Dans son discours il invita le capital français à venir chercher un champ d'exploitation au Canada.

Il prédit grand succès à la banque française qui établirait une maison importante au Canada, avec succursale dans les grandes villes. Elle peut compter sur les Canadiens-Français comme clients et elle serait une source de renseignements précieux pour les capitalistes français.

M. Quintal traita la question des frets de retour et

plus particulièrement de l'exportation du foin et des céréales et graminées.

Le Canada est prêt, dit-il, à envoyer tout le blé ou le foin dont la France a besoin, mais il ne voit pas la possibilité de très grosses affaires, car la France est bien riche en production agricole.

M. Chevalier, directeur du Crédit Foncier franco-canadien répondit à M. Préfontaine en ce qui concerne l'invitation aux capitaux français: Ces derniers prennent une part de plus en plus considérable dans les entreprises canadiennes, construction des chemins de fer, mines, terrains, emprunts municipaux, etc., etc.

M. F. J. Bisailon, notre avocat conseil, termine la série des discours par une allocution des plus fines et pleine d'esprit. M. Bisailon est tout spécialement intéressé dans un syndicat qui a pour objet de renseigner nos compatriotes sur la valeur morale, financière, etc., des entreprises canadiennes auxquelles ils voudraient s'intéresser.

M. C. R. des Isles en quelques mots aimables et bien français a proposé la santé de Madame et de Mademoiselle de Loynes.

Le dîner s'est terminé par une causerie intime dont toutes les personnes présentes conserveront un agréable souvenir.

---

## MONTREAL

(DIRECT)

Nous avons l'honneur d'informer les chargeurs pour le **CANADA**, que le

**"S/S. NORDBOEN"**

CHARGER A

**ROUEN**

DU 8 AU 10 JUIN

EN DESTINATION DE:

**MONTREAL (DIRECT)**

Nous disposons de frêts très réduits. Forfaits au départ de Paris.

**H. MORISSE & FILS.**

85 Rue d'Hauteville, PARIS.

Départ suivant: 25 juillet.

## Revue Commerciale.

Le commerce des tissus et nouveautés a été plus actif depuis un mois : les fêtes religieuses, les réunions sportives de fin Avril et de Mai, et notamment le concours hippique, ont donné lieu à un déploiement de toilettes dont le commerce s'est senti.

Les articles très en demande comme la lingerie fine, les dentelles, passémenteries, gants, etc. attirent plus que jamais l'attention du commerce allemand.—Un plaidoyer à même été fait tout dernièrement devant un des corps commerciaux des plus importants de Montréal, par un acheteur très en vue d'une grosse maison de la place, en faveur des articles importés d'Allemagne.

Dans les soieries, on signale des envois considérables du Japon.

Le Commerce de l'alimentation est calme. La nouvelle législation sur la vente des boissons alcooliques dans la Province de Québec, pourrait avoir quelque effet sur le commerce d'importation des vins français ordinaires. Ce produit est actuellement assimilé, dans la loi aux autres boissons alcooliques dont la vente sera restreinte par la législation signalée ci-dessus.—

Le cidre joue depuis quelques années un certain rôle dans le commerce local des liquides ; mais, malgré l'excellente qualité des pommes du Canada, il ne peut approcher des cidres français. Cela doit tenir à une cause à laquelle il est impossible de se soustraire ici, le climat. Les rigueurs et la longueur de l'hiver ne permettent pas aux pommes d'être à point pour l'époque à laquelle on devrait les employer pour la confection du cidre. L'on sait qu'il n'y a qu'une bonne saison pour faire le cidre.

Il semble que de ce fait il pourrait y avoir un débouché ici pour la fabrication française.

Les membres de la Halle au blé sont satisfaits de la façon dont la commission du port accélère la construction des transbordeurs de grains de l'élevateur de la commission ; le trafic du blé sera beaucoup facilité par ces transbordeurs.

Le " Herms " a chargé ce mois-ci 250,000 minots de blé dur à l'élevateur du Grand-Tronc. Ce blé est destiné à l'Italie pour la fabrication des pâtes alimentaires. Quatre autres steamers vont compléter un chargement identique pour la même destination.

C'est la première fois qu'un chargement de blé dur quitte Montréal pour l'Italie ; jusqu'ici New York avait été le port d'envoi.

## Chronique Financière

L'état financier canadien est prospère et la crise des Etats-Unis ne paraît pas avoir eu un trop rude contre-coup ici.

Un des derniers rapports officiels nous montre une augmentation de \$12,000,000 dans les dépôts faits dans les banques canadiennes, dans le cours du mois écoulé. Les dépôts aux succursales en dehors du Canada ont augmenté de \$59,821,197. Les demandes d'emprunts sur stock et obligations par les succursales ont passé de \$47,098,229 à \$52,098,299.

On espère que le dividende du détroit sera rétabli avant longtemps. En ce moment cette valeur est à la hausse.

Sir Thomas Shaughnessy apprécie comme suit l'état des affaires au Canada, d'après le représentant d'un journal financier de Londres.

Les affaires sont tranquilles, au Canada, il est vrai mais c'est parce que nous avons un surplus de production. Puis la maigre récolte de l'an dernier a eu aussi son effet, mais il y a tout lieu de croire qu'il n'en sera pas ainsi, cette année, car le sol est en bon état et il y a vingt pour cent en plus de terre en culture.

Si nos banques ont résisté, continue Sir Thomas, c'est que prévoyant la crise depuis un an, elles avaient restreint le crédit. Les directeurs furent tout d'abord sévèrement blâmés, mais on reconnaît aujourd'hui qu'ils agissaient sagement.

L'immigration européenne a été moindre que l'année précédente, mais nous avons eu plus d'immigrants des Etats-Unis, tant à cause de la crise américaine qu'à cause de la fertilité de nos terres et de leurs bas prix.

Quant au Pacifique Canadien, dit le président de la compagnie, nous n'en avons plus que pour un mois ou deux à voir le trafic stagnant.

Pour ce qui est de la réduction des dépenses, c'est chose qui demande assez de temps et une grande prudence. Et il y a des employés dont une grande compagnie ne saurait se passer, pour l'efficacité du service.

La situation des valeurs canadiennes était la suivante à la date du 12 Mai :

	Dernier Cours	Dividende	Rapport p. c.
Can. Pac. Ry.....	158	7	4.43
Minn., St. P. & S.....	111	6	5.41
Mont. St. Ry.....	182	10	5.49
Toronto St. Ry.....	99	6	6.06
Twin City.....	87	5	5.75
Halifax Ry.....	97	6	6.19
Mont. Power.....	93	6	6.45
Illinois Trac. pfd.....	86	6	6.98
Lake of Woods com.....	87	6	6.90
Do. pfd.....	113	7	6.19
Laurentide com.....	104	7	6.73
Do. pfd.....	109	7	6.42
Dom. Textile pfd.....	84	7	8.33
Dom. Coal pfd.....	90	7	7.78
Mont. Cotton.....	110	8	7.27
Ogilvies pfd.....	120	7	5.83
Mont. Telegraph.....	135	8	5.93
Bell Telephone.....	130	8	6.15
Richelieu & Ont.....	76	5	6.58
Scotia.....	51	6	11.76
Switch pfd.....	98	7	7.14
Mackay common.....	63	4	6.35
Do. pfd.....	64	4	6.25
Shawinigan.....	63	4	6.35
Bank of Commerce.....	157	8	5.10
Bank of Montreal.....	234	10	4.27
Molsons Bank.....	196	10	5.10
Merchants Bank.....	156	8	5.13

## LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Capital	- - - - -	\$1,800,000
Réserve	- - - - -	\$ 750,000

Nous payons l'intérêt aux déposants

**4 FOIS L'AN A NOS 40 BUREAUX.**

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus.

L'INTÉRÊT COMPTE DU JOUR DU DÉPÔT.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos "Travellers Cheques" sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de Paris (Rue BOUDREAU, 7 SQUARE DE L'OPERA) offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et aux Canada, **aux plus bas taux.**

## Transports & Navigation

*Navigation* : Une des questions les plus intéressantes, en ce moment, pour le commerce de Montréal est celle qui concerne notre port. Aussi le voyage d'études que M. Stephens, Président de la Commission du Port, vient de faire en Europe et le rapport qu'il a préparé à ce sujet méritent-ils l'attention des lecteurs du Bulletin.

L'opinion de M. Stephens est que le Canada possède de une route fluviale qu'il n'hésite pas à déclarer la meilleure du monde. Quand au chenal du St. Laurent, le Président de la Commission du Port déclare qu'il est facile de l'améliorer, de façon à obtenir un chenal de 40 pieds, à partir de Montréal jusqu'à l'Océan.

La largeur de ce chenal est de 450 pieds.

Même actuellement, avec 31 pieds de profondeur, M. Stephens est d'avis que les "Empress" Grands Paquebots du Canadien Pacific Railway, pourraient atteindre notre port sans la moindre difficulté.

Si l'on s'en rapporte au Président de la Commission du Port, le seul port européen qui puisse se comparer à Montréal est celui de Liverpool, qui toutefois est sujet aux inconvénients de la marée.

Au point de vue chiffres, Liverpool a dépensé \$125,000,000 pour l'amélioration de son port et Montréal seulement \$10,000,000.

Des dépenses s'imposent donc conclut M. Stephens, dépenses sages, il est vrai, mais absolument nécessaires si Montréal veut améliorer ses facilités de transport.

Voici quelques chiffres sur les dépenses faites dans différents ports d'Europe tels que relevés par M. Stephens au cours de son dernier voyage d'études :

Londres.....	\$186,700,000
Liverpool.....	125,000,000
Manchester.....	90,000,000
Glasgow.....	40,000,000
Bristol.....	30,000,000
Cardiff.....	30,000,000
Anvers.....	15,000,000
Hambourg.....	100,000,000
Rotterdam.....	33,000,000
Marseille.....	29,500,000
Havre.....	29,000,000

Montréal, comme on le disait plus haut, n'a actuellement à son actif qu'une dépense de \$10,000,000.

Le mouvement dans le port de Montréal a commencé cette année dans les derniers jours d'Avril. La débacle a été longue à se produire. Le 30 Avril le "Corsican" de la ligne Allan était le premier steamer océanique qui entraînait dans le port.—Le "Dominion" et le "Fremona" sont arrivés ensuite.

Le posage des bouées a été fait cette année avec la plus grande célérité et les pilotes disent que le service des signaux est excellent.

La Commission du Port a inauguré ce mois-ci un service de locomotives destinées au déplacement des wagons sur les quais. Ces machines très puissantes rendront la manutention beaucoup plus rapide dans le port.

Les armateurs et les débardeurs semblent bien s'entendre et l'activité est très grande sur les quais. Il y a environ 1200 débardeurs employés au déchargement des navires océaniques actuellement dans le port. Dans le courant de l'été la Compagnie du Canadien Pacifique compte employer de 20 à 22 équipes d'environ 20 hommes chacune.

*Chemins de fer* : Le Canada à la fin de 1907 possédait 27,611 milles de voies ferrées, y compris les doubles voies et voies de garage, réparties ainsi par provinces :

Ontario .....	7637 milles
Québec.....	3515 "
Manitoba.....	3074 "
Saskatchewan.....	2024 "
Nouveau Brunswick.....	1502 "
Colombie Anglaise.....	1685 "
Nouvelle Ecosse.....	1329 "
Alberta.....	1323 "
Ile du Prince Edouard.....	267 "
Yukon.....	96 "

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné un montant de \$181,298,412 en subsides et 52,183,054 acres de terres.

La capitalisation des chemins de fer canadiens, comparée à celles des autres pays, est la suivante par mille :

Canada.....	\$56,995
Etats-Unis.....	67,936
Royaume Uni	273,437.

Le trafic de 1907 a été le suivant :

Passagers transportés 32,137,319 qui ont produit \$45,730,652. Fret transporté 63,866,135 tonnes qui ont rapporté \$95,738,079—Les dépenses d'exploitation pour 1907 ont été de \$103,748,672.

M. Collingwood, l'ingénieur conseil du gouvernement pour le Transcontinental, annonce que les entrepreneurs ont signé leurs contrats pour la construction de toute la ligne de Winnipeg à Prince Rupert à l'exception de 500 milles dans la section montagneuse.

## A Cold Storage Congress

Referring to the Congress of the Refrigerating Industries to be held in Paris at the Grand Palais, from July 13th to 18th 1908 ; in our last issue, according to information taken from the Report of the American General Consul in Paris, we announced that the Compagnie Générale Transatlantique would allow the delegates a discount of forty per cent on price of passage from New-York to Havre.

From further information taken at office of Compagnie Générale Transatlantique in Montréal, the discount is to be twenty per cent on the price of a return ticket, which is about the same as forty per cent one way.



## Synopsis of Canadian Nord-Ouest. HOMESTEAD REGULATIONS.

ANY even numbered section of Dominion Lands in Manitoba, Saskatchewan and Alberta excepting 8 and 26, not reserved, may be homesteaded by any person who is the sole head of a family, or any male over 18 years of age, to the extent of one-quarter section of 160 acres, more or less.

Application for entry must be made in person by the applicant at a Dominion Lands Agency or Sub-agency for the district in which the land is situated. Entry by proxy may, however, be made at an Agency on certain conditions by the father, mother, son, daughter, brother or sister of an intending homesteader.

The homesteader is required to perform the homestead duties under one of the following plans :

(1) At least six months' residence upon and cultivation of the land in each year for three years.

(2) A homesteader may, if he so desires, perform the required residence duties by living on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of his homestead. Joint ownership in land will not meet this requirement.

(3) If the father (or mother, if the father is deceased) of a homesteader has permanent residence on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of the homestead, or upon a homestead entered for by him in the vicinity, such homesteader may perform his own residence duties by living with the father (or mother).

(4) The term "vicinity" in the two preceding paragraphs is defined as meaning not more than nine miles in a direct line, exclusive of the width of road allowances crossed in the measurement.

(5) A homesteader intending to perform his residence duties in accordance with the above while living with parents or on farming land owned by himself must notify the Agent for the district of such intention.

Six months' notice in writing must be given to the Commissioner of Dominion Lands at Ottawa, of intention to apply for patent.

W. W. CORY,

Deputy of the Minister of the Interior.

N.B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.

# La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

## SOIXANTE-ET-UNIÈME RAPPORT ANNUEL.

MONTREAL, le 5 mai, 1908.

### AUX ACTIONNAIRES,

*Messieurs*,—Vos directeurs ont le plaisir de vous soumettre le soixante-et-unième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pendant l'année expirée le 31 décembre 1907.

Les profits nets de l'année ont été de \$158,046.93, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$7,620.49, ce qui forme un ensemble de \$165,667.42. Sur cette somme ont été payés deux dividendes aux Actionnaires, laissant un solde au crédit du compte des Profits et Pertes de \$65,667.42.

Le nombre de comptes ouverts au 31 décembre dernier, était de 94,309 et la somme moyenne due à chaque déposant de \$211.15. Pour l'accommodation de nos déposants de St-Henri, une nouvelle succursale a été ouverte le 7 janvier au No 2010 de la rue St-Jacques, et le résultat de ses opérations est satisfaisant.

Il a été aussi décidé d'ouvrir une succursale à Ste-Cunégonde, pour le service de nos déposants dans ce quartier, et une propriété a été acquise à l'angle des rues St-Jacques et Vinet à cette fin. Cette succursale sera ouverte dans le cours du présent mois.

Afin de pourvoir à l'augmentation continue des affaires et pour le confort et le service du public, il a été jugé nécessaire d'agrandir la salle de la Banque de votre bureau principal, et les travaux se font actuellement.

L'inspection des livres et de l'actif de la Banque a été faite avec soin et plusieurs fois durant l'année.

Le rapport des Auditeurs et le Bilan vont vous être soumis.

J. ALD. OUMET, *Président*.

### ÉTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, au 31 Décembre 1907.

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et dans les banques..	\$1,664,432 34	<b>AU PUBLIC :</b>	
Obligations du Gouvernement du Canada et intérêt accru.....	2,547,845 83	Montant dû aux déposants.....	\$19,913,914 92
Débitures du Gouvernement Provincial.....	482,918 30	"    au Receveur-Général.....	93,341 86
Débitures de la Cité de Montréal, et autres débitures municipales et scolaires.....	8,112,277 02	"    au fonds de charité....	180,000 00
Autres obligations et débitures.....	918,352 33	"    à comptes divers.....	154,471 45
Valeurs diverses.....	291,586 47		\$20,341,728 23
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement.....	7,216,440 84	<b>AUX ACTIONNAIRES :</b>	
Fonds de charité, placé sur débitures municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral.....	180,000 00	Capital (souscrit \$2,000,000) payé.....	\$600,000 00
	\$21,413,853 13	Fonds de réserve.....	900,000 00
Immeubles de la Banque (bureau principal et dix succursales).....	\$475,000 00	Profits et pertes.....	65,667 42
Autres titres.....	18,542 52		\$1,565,667 42
	\$21,907,395 65		\$21,907,395 65

Nombre de comptes ouverts..... 94,309

Somme moyenne due à chaque déposant..... \$211 15

Contrôlé et trouvé conforme.

JAS. TASKER, }  
A. CINQ-MARS, } *Auditeurs.*

A. P. LESPERANCE,  
*Gérant.*

## LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montréal

Départs tous les 8 jours

### PRET A DES PRIX TRES REDUITS

Passage en 2ième classe à partir

de fr. 225

PITT & SCOTT Agents à Paris  
47 Rue CAMBON

## MANUFACTURE

— DE —

Couvertures de Molletons pour Chevaux, de Couvertures de Voyage et de Couvertures de Lits en tous Genres

MAISON FONDÉE EN 1820

La plus ancienne et la plus importante Maison de France.

**PATHAULT** [E. C. P.] **LECLAIRE**  
**AMBOISE** (Indre & Loire) **FRANCE.**

## L'Industrie de la pulpe dans la Province de Québec

Depuis une dizaine d'années, la fabrication de la pulpe de bois a pris une telle importance, notamment dans la Province de Québec, qu'elle pourrait être considérée comme l'industrie Nationale Canadienne.

En 1897, lorsque fût créée la "Chicoutimi Pulp Co.," les moulins de pulpe de "Grand Mère" étaient les seuls importants de la Province : depuis cette époque de nombreuses usines se sont élevées un peu partout.

Le succès de la Chicoutimi ne tarda pas à lui susciter des concurrents, dans la région même de Chicoutimi et du Lac St. Jean, où quatre autres moulins furent ouverts presque aussitôt : ce furent ceux des Jonquières, Oniatchouan, Peribonca et Metabetchouen. Plus tard furent créés à leur tour les moulins de Montmagny, Rimouski, Lachute, Buckingham, Brompton-Falls, Angus, The Belgo-Canadian etc. . . . ; puis plus récemment Saint Raymond et Rivière du Loup de moindre importance.

A la suite de l'établissement d'un si grand nombre d'usines, la production surpassa la demande, et les prix tombèrent à \$12.00 par tonne de 2240 livres anglaises. Ce prix était insuffisant à rémunérer convenablement les fabriques, et il en résultait bientôt une crise qui menaçait de ruiner cette industrie dès sa naissance.

A la surproduction, d'ailleurs, venaient s'ajouter l'insuffisance du capital engagé, l'inexpérience des promoteurs de ces affaires, puis une période de sécheresse anormale qui durant trois années consécutives priva d'eau la plupart de ces moulins pendant trois ou quatre mois de l'été.

Toutefois l'équilibre se rétablit, il y a un an environ, entre l'offre et la demande : celle-ci dépasse même actuellement la production, et aux difficultés des cinq ou six dernières années semble devoir succéder une ère de véritable prospérité.

Autrefois, à l'âge d'or de cette industrie, et alors qu'une très faible quantité était fabriquée, la pulpe de bois mécanique se vendait \$30.00 la tonne. A mesure que la production devint plus abondante, les prix tombèrent à \$25.00—\$20.00,—\$15.00,—et même à \$12.00 de 1899 à 1906. Depuis 18 mois, les prix se sont relevés et ont varié de 14 à 18 et même 20 dollars, selon la demande.

Quatre cent mille tonnes de pulpe sont actuellement manufacturées au Canada : la moitié environ est conver-

tie en papier dans le pays même ; l'autre moitié est exportée en partie aux Etats-Unis qui en prennent environ 150,000 tonnes, et en partie en Angleterre où le Dominion expédie environ 100,000 tonnes.

On distingue deux sortes de pulpe de bois : la pulpe Mécanique et la pulpe Chimique. Le Canada fabrique presque exclusivement la pulpe mécanique.

La pulpe mécanique est exclusivement faite de bois moulu, réduit en pâte, puis converti en feuilles par son passage entre des cylindres ; ces feuilles sont pliées, pressées pour en extraire l'eau, puis mises en balles de 450 livres anglaises. Cette pulpe ainsi prête à être expédiée contient environ 50% d'eau.

Pour fabriquer la pulpe chimique, on coupe le bois en petits morceaux de la grosseur d'un haricot, on le mélange à de l'acide sulfurique, et l'on chauffe à une température très élevée.

La pulpe mécanique ressemble un peu à du carton, tandis que la pulpe chimique a plutôt l'apparence du parchemin. La pulpe de bois est employée principalement dans la fabrication du papier pour journaux et livres ; ce papier est fait généralement avec un mélange de 20% de pulpe chimique.

La fabrication canadienne de la pulpe chimique ne dépasse pas les besoins de la consommation locale ; les indications qui suivent se rapportent donc uniquement au commerce de la pulpe mécanique.

La pulpe de bois Canadienne trouve son marché naturel aux Etats-Unis où l'on consomme par jour environ 5,000 tonnes de pulpe mécanique, soit environ, 1,500,000 tonnes par an.

Cette consommation s'accroît en outre d'environ 10% annuellement.

L'Angleterre emploie à peu près 450,000 tonnes de pulpe par an ; le Canada lui en envoie environ 100,000 tonnes et la différence est fournie par la Suède et la Norvège.

Ce sont les pays Scandinaves qui vendent également à la France une quantité de pulpe dépassant annuellement 200,000 tonnes. Jusqu'à présent, le Canada n'a pour ainsi dire rien fourni à l'Industrie française du papier. Pourtant, l'année passée, la "Chicoutimi Pulp Co.," aurait vendu 5,000 tonnes à une importante maison de Paris ; le marché français pourrait devenir un excellent client pour les Manufacturiers Canadiens de pulpe, et avec l'aide du nouveau traité de Commerce Franco-Canadien, ces derniers ne désespèrent pas de vendre à la France une bonne partie des 200,000 tonnes qu'elle achète actuellement en Suède et en Norvège.

La seule raison qui jusqu'à présent a empêché le Canada de suppléer plus largement aux besoins Européens c'est le taux élevé du fret comparé avec celui de ses concurrents : le transport en Angleterre des pulpes de Suède est inférieur de 3 dollars par tonne à celui payé par le Canada.

## L'immigration au Canada

Dans le but de prévenir l'encombrement, et de s'assurer que la classe d'immigrants qui viendra au Canada pendant les mois prochains, est bien celle dont on a besoin dans le pays, le Département de l'Immigration à Ottawa a envoyé à toutes les compagnies de navigation et aux agents d'immigration la circulaire suivante :

"Avis vous est donné que la seule classe d'immigrants dont nous ayons besoin ici est celle des fermiers expérimentés, capables de prendre un homestead ou d'acheter de la terre, et des domestiques femmes. Les emplois sur les chemins de fer sont distribués pour cette saison.

Tous ceux qui sont visés par cette circulaire sont priés de prendre acte de la présente circulaire et de noter que le règlement, actuellement en vigueur au Canada, et obligeant tout immigrant à partir de 18 ans d'avoir en sa possession au moment du débarquement la somme de \$25.00 en espèces, en plus du billet de destination, sera rendue plus sévère à l'endroit des immigrants d'une classe autre que celle ci-dessus indiquée."

## Le Tricentenaire de Québec

Au mois de Juillet prochain, Québec, la vieille cité de Champlain, célébrera le tricentenaire de l'arrivée de Samuel de Champlain et de la fondation de cette ville aujourd'hui modernisée, mais qui a conservé à travers les âges, de par son site pittoresque, de par le caractère et les habitudes de ses habitants, le cachet d'une vieille ville détachée de France.

Québec ville à la fois de progrès et de souvenir va être le centre de l'attention des deux plus belles nations du monde pendant cette période de fêtes : l'Angleterre et la France.

Leurs escadres autrefois rivales, aujourd'hui amies et alliées, prendront part aux fêtes et leurs canons tonneront à l'unisson, faisant vibrer les ondes sonores du beau ciel du Canada sous leurs salves amicales.

Le Tricolore et l'Union Jack unis par la feuille d'érable claqueront côte-à-côte fiers et gais.

Car il ne s'agit là d'aucune réminiscence fâcheuse il s'agit de la fondation de la bonne ville de Québec. Si l'on évoque le souvenir des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye ce ne sera que pour parler de victoires : Lévis, Montcalm, Wolfe, trois superbes héros méritaient qu'on leur rendit le même hommage.

Nous parlerons plus tard de Québec, ses origines, ses progrès, ses aspirations.

Bornons-nous à saluer les fêtes de Québec, à constater que l'Angleterre y sera représentée par son futur roi, le fils de ce souverain si français qu'est Edouard VII, que la France enverra une mission spéciale, que notre Consul Général, M. de Loynes, est bien arrivé pour nous représenter là-bas, que les Etats Unis seront aussi représentés.

Voici le programme des fêtes, tel qu'il est présenté par le Comité des fêtes, sauf règlements de certains détails par S.-A.-R. le prince de Galles.

Lundi 20 Juillet.—Apparition dans les rues de Québec des Hommes du Guet et des Hérauts d'Armes portant les costumes du temps de Champlain, chargés d'annoncer officiellement l'arrivée des hôtes, les articles du programme, etc.

Mardi, 21—On s'attend à ce que la plus grande partie de cette journée soit employée à l'arrivée des flottes anglaise, française et américaine et d'un grand nombre d'hôtes officiels.

Le soir aura lieu le premier des concerts organisés par le Comité.

MERCREDI, 22—Arrivée de S. A. R., le Prince de Galles, sur "l'Indomptable" ou le "Minotaure", escorté d'une escadre. Adresse de bienvenue au nom du Canada.

JEUDI, 23—La journée principale des fêtes ; elle sera spécialement consacrée à la commémoration de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Les détails de la cérémonie officielle sont sur le métier, et l'on projette entre autres choses, de représenter l'arrivée de Champlain sur son vaisseau, "Le Don de Dieu" et son débarquement, suivi d'une grande procession historique à travers les rues de Québec et dans laquelle l'on verra la représentation des principaux personnages de l'Histoire du Canada, depuis Champlain jusqu'à la Confédération.

Le soir, illumination de toutes les campagnes environnantes, des flottes de guerre et grand déploiement de feux d'artifices sur les hauteurs de Lévis.

VENDREDI 24—Cette journée sera principalement réservée pour de grandes revues navale et militaire et pour la dédicace du Parc National des Champs de Batailles. Les autorités militaires ont l'intention de concentrer à Québec pour la circonstance, 20 à 25,000 hommes de troupes de toutes armes.

Le soir, aura lieu le second et le principal concert

**SAMEDI 25**—Grande représentation du "Pageants" historique comprenant environ huit des principales scènes tirées de l'histoire du Canada, et dont quelques-unes seront accompagnées de plusieurs tableaux vivants.

**DIMANCHE 26**—Grand'messe solennelle en plein-air, sur les Plaines d'Abraham.

**LUNDI 27**—Le matin, il y aura, on l'espère, un grand déploiement naval par les compagnies de débarquement des vaisseaux de guerre.

L'après-midi jeux athlétiques et "Gymkhana" pour marins et les amateurs locaux.

Le soir du même jour, grand bal officiel donné par le Gouvernement de la Province de Québec, au Palais Législatif.

**MERCREDI 29**—Il est probable que S.-A.-R. le Prince de Galles, partira ce jour-là.

Dans l'après-midi, répétition sur les Plaines d'Abraham, du "Pageant" historique.

Le soir, troisième concert au Manège Militaire et feux d'artifices dans les environs du parc Victoria.

**JEUDI 30**—Grande parade et revue de toutes les Sociétés Nationales, gardes indépendantes, militaires, canadiennes et étrangères, suivie le soir par une réception civique à l'Hôtel-de-ville.

**VENDREDI 31**—Représentation finale du "Pageant" historique sur les plaines d'Abraham.

Il est tout-à-fait probable qu'une revue des flottes aura lieu pendant leur séjour dans le port de Québec des espaces dans le programme ont d'ailleurs été réservés pour l'accomplissement de divers articles qui ne sont pas à proprement parler officiels.

Des invitations ont été lancées de tous côtés et en premier lieu aux membres des familles de Wolfe, Montcalm, Levis, etc.

M. Lascelles, organisateur des représentations historiques auxquelles il est fait plus haut allusion, a bien voulu donner tout récemment, sur le programme arrêté dès maintenant les très intéressants détails que nous reproduisons ci-dessous :

La représentation se composera de neuf scènes. La première montrera Jacques-Cartier plantant la croix sur les bords de la petite rivière Lairet. Entouré de ses compagnons de voyage et des sauvages qui le reçoivent, il prendra possession de Québec et de tout le Canada.

Dans une autre scène, on verra Jacques Cartier à la Cour de François 1er. 150 dames de la cour, montées sur des chevaux, 150 courtisans montés également et bien d'autres à pied, se grouperont autour du roi, et des hérauts viendront annoncer au souverain l'arrivée de Jacques Cartier.

Celui-ci s'inclinant devant le roi, présentera d'abord

les Indiens qu'il a amenés avec lui, et fera au roi, le récit de son voyage.

Il y aura au moins 600 personnes dans cette première représentation, portant tous les costumes du temps.

La deuxième scène représentera Champlain, recevant à la Cour de Henri IV, au Louvre, sa commission pour aller fonder Québec.

Dans cette scène, il y aura 300 dames de la cour, 300 courtisans, 50 soldats de la garde et 30 écuyers.

Dans la seconde série, on verra Champlain arrivant à Québec en 1620, accompagné de Madame de Champlain dont la beauté éclatante jette dans l'étonnement les Indiens qui se groupent près d'elle, et qui sont surpris d'apercevoir leur figure dans un petit miroir qui pend à la taille de Mme de Champlain.

Ils sont tellement surpris qu'ils demandent à Mme de Champlain la signification de ce mystère.

Celle-ci leur répond : "Vous voyez, comme je vous aime, je porte votre figure dans mon cœur" et chacun d'entre eux de s'approcher et de voir en effet sa propre physionomie dans le miroir.

Il y aura alors grande fête, danse de sauvages, et la population de Québec, se rendra auprès de Champlain, pendant que les cloches sonneront, que les canons tonneront.

La troisième scène sera la réception par Montmagny des dames Ursulines ayant à leur tête leur Supérieure et accompagnées des Jésuites.

Deux cents personnages prendront part à cette scène.

La quatrième scène représentera Dollard des Ormeaux avec ses 16 fidèles compagnons se défendant contre les Iroquois. Cent vingt personnages prendront part et on verra brûler le fort après le combat.

La cinquième scène représentera la réception du marquis de Tracy par Mgr de Laval.

Dans cette scène l'on verra Mgr de Laval, accompagné de tous les dignitaires ecclésiastiques se portant à la rencontre de M. de Tracy, qui arrivera accompagné de quatre pages, de ses conseillers, de ses secrétaires, des gardes portant l'étendard de la France.

Dans cette seule scène, il y aura 450 personnages revêtus de pourpre, de satin pour les courtisans et les nobles. Les autres personnes porteront également les habits de l'époque.

La sixième scène représentera la prise de possession, au nom du roi de France, des pays de l'ouest.

On verra M. St Lusson, avec quelques Français et les religieux planter une croix ornée des fleurs de lys et des armes de France, devant les représentants de 14 tribus sauvages entourés de leurs guerriers.

La septième scène représentera Frontenac, avec ses officiers et ses soldats, les nobles, les religieux, les dames et une partie de la population de Québec, recevant l'envoyé de Phipps au Fort St Louis et prononçant les paroles célèbres : "Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons."

Enfin, dans la grande finale on verra tous les militaires réunis à Québec, et portant les costumes français, anglais et américains, de 1759, sceller l'acte d'amitié qui unit ces trois grandes nations de la terre.



## Sommaire des Lois de Concession dans le Nord-Ouest Canadien.

Dans les sections paires (excepté les Nos 8 et 26) et non réservées des terres du Dominion dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut prendre en concession un quart de section d'environ 64 h. (160 acres).

La demande d'enregistrement doit être faite par le demandeur en personne, à une agence ou sous-agence des terres du district où la concession est située. L'enregistrement par procuration peut être fait à une agence sous certaines conditions, par le père, la mère, la fille, le frère, la sœur d'un concessionnaire devant venir s'établir.

Le concessionnaire doit se conformer à l'une des règles suivantes du "homestead" :

10. Résider et cultiver au moins six mois par année pendant trois ans.

20. Il peut satisfaire aux lois de la résidence en cultivant et vivant sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres dans le voisinage de sa concession. Une propriété en association ne peut se rapporter à cette clause.

30. Il peut aussi satisfaire aux lois de résidence en vivant avec son père (ou sa mère en cas du décès du père) si ceux-ci résident en permanence sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres sur concession enregistrée par eux dans le voisinage ou sur celle de leur fils.

Le mot "voisinage" dans les deux paragraphes précédents indique une distance n'excédant pas neuf milles en ligne droite, non compris l'espace réservé pour les routes.

Un concessionnaire voulant satisfaire aux lois de résidence en vivant avec ses parents ou en cultivant une propriété personnelle doit en informer l'agent du district.

Six mois de préavis écrit sont exigés par le Commissaire des Terres à Ottawa pour l'obtention des titres de propriété.

# ALLAN LINE

Service direct : Havre-Montréal et vice versa

AGENT : - A. DEMOUY,

à Nantes - - - 54 quai Fosse

Forfaits établis et connaissements directs délivrés au

départ de NANTES pour le Canada et les prin-

cipales Villes des U. S. A.

## Nouvelles & Informations

M. le Comte des Etangs, Vice Président de notre Chambre, fait actuellement en France des conférences très pratiques et très appréciées sur le Canada. Il s'adresse à l'élément rural qui peut trouver à déployer au Canada son énergie et aux capitalistes qui ont ici de beaux et productifs placements à faire.

\*  
\*\*

C'est avec peine que nous avons appris que les artistes français du *Théâtre des Nouveautés* ont été victimes d'une faillite.—Le club St. Denis, l'un de ceux les plus importants de cette ville, assistait en corps le 8 Mai à une représentation donnée au bénéfice des artistes.

La soirée organisée par l'Union Nationale Française sous le patronage de M. le Consul Général de France le 12 de ce mois, dans le but de venir en aide aux artistes, a été couronnée d'un succès à la fois artistique et financier, et a été l'occasion d'une vive démonstration de sympathie—"Le Tout-Montréal" de langue anglaise ou française était là. Espérons encore que, sous une autre administration, le théâtre français deviendra prospère à Montréal.

\*  
\*\*

Nos félicitations à MM. Gonzave Desaulniers, H.-F. Surveyer, Lee Grégor, de *L'Alliance Française* de Montréal, pour le succès qu'ils ont remporté sur leurs collègues de New York, dans un tournoi littéraire, il y a quelques jours. Le sujet à traiter était : La Révolution Française a-t-elle échoué? Les délégués de Montréal avaient plaidé la négative.

\*  
\*\*

Avec les vacances, plusieurs Français de Montréal retournent en France prendre un congé bien mérité. Citons M. Gillet, Professeur de littérature à l'Université Laval, et Mme Gillet,—M. Dulieux, Professeur des Mines et Métallurgie à l'École Polytechnique,—M. Doumic, Professeur d'Architecture à la même École.

\*  
\*\*

Melle Milhau, Professeur au Royal Victoria Collège et l'un des membres les plus estimés de la Colonie Française de Montréal va nous quitter également ; elle retourne définitivement en France où elle doit se marier prochainement.

Malgré les regrets de tous ceux qui ont pu apprécier les grandes qualités de Mademoiselle Milhau, il faut la féliciter et lui offrir nos meilleurs souhaits de bonheur.

Melle Milhau membre de l'Alliance Française a beaucoup fait pour établir des relations entre l'élément anglais et français. C'est à elle en grande partie que l'on doit la fondation du cercle français du Mc Gill. Le gouvernement français a reconnu le zèle et le talent de Melle Milhau lorsqu'il lui décerna les palmes d'Officier d'Académie. L'Alliance Française et le McGill ressentiront vivement le vide causé par le départ de cette française de tact et de talent.

\* \* \*

Nous sommes heureux de féliciter M. Revol, Directeur de la maison Perrin frères à Montréal et secrétaire de cette Chambre, de la distinction honorifique que le gouvernement français vient de lui décerner en le nommant *Officier d'Académie*.

M. Revol, tout jeune encore, a un bel avenir commercial ouvert devant lui, et a rendu de réels services au commerce canadien-français.

Le nouvel officier fut l'une des chevilles ouvrières du congrès international des chambres de commerce françaises à l'étranger qui eut lieu l'an dernier à Bordeaux : les aptitudes commerciales qu'il déploya en cette occasion l'avaient signalé à l'attention du gouvernement français. Nous offrons nos félicitations au nouveau décoré, ainsi qu'à M. Michel Helbronner architecte et poète à ses heures et M. Hirtz deux de nos compatriotes compris dans la même promotion violette que M. Revol.



## Trade Inquiries

### Agents wanted in Canada :

The names and addresses of the firms advertising below may be obtained upon application to the offices of La Chambre de Commerce Française, 230 Board of Trade Building, Montreal.

No 495 : —A French Manufacturer of bottles specially for drugs and perfumery wants an agent in Canada.

No 496 : —A manufacturing company in France desires to get into communication with a Canadian House to sell its perfumes in Canada.

No 497 : —An exporter of olive oil and wine from the south of France wishes agents in Canada.

No 498 : —An exporter of fruits in Marseille desires to get into touch with a Canadian agent to sell dates whiteheart cherries, etc.

No 499 : —An agent is wanted in Canada for a French Manufacturer of canned goods.

No 500 : —A manufacturer of olive oil in Nice desires a responsible agent in Montreal.

No 505 : —An exporter of Champagne wants agents in Canada.

### French Agent's offers :

No 501 : —Custom and forwarding agents in Havre would like to get in touch with Canadian exporters and sell their goods in France.

No 502 : —A commissioner in Marseille desires to represent in France Canadian exporters, specially for food products.

No 503 : —A good agent in Paris desires to represent Canadian Exporters in France.

No 504 : A Paris Agent wishes to be the buyer of French products for Canadian firms.

VINS DE BORDEAUX  
**H. & C. BALARESQUE**  
 BORDEAUX.

Membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Agents Représentants recherchés dans chaque Province du Canada. Sérieuses références exigées. G 2

**GLYCERINE**

Glycerine de Saponification contenant 90% de glycerine anhydre. 90% Pure Glycerine (anhydrous) for conversion into soap.  
 Glycerine de Lessives contenant 80% de glycerine anhydre. 80% Pure Glycerine (anhydrous) for use in cleansing mixtures.

**P. Le MASNE et CIE,**

3<sup>e</sup> Place de la Petite Hollande, Nantes, France G 2

→ **VIN DE BORDEAUX** ←  
**DOURTHE FRÈRES**

PROPRIETAIRES VITICULTEURS,

DOMAINE de FOURNIE, St-Morillon, près Bordeaux  
 MAISON FONDÉE EN 1853.

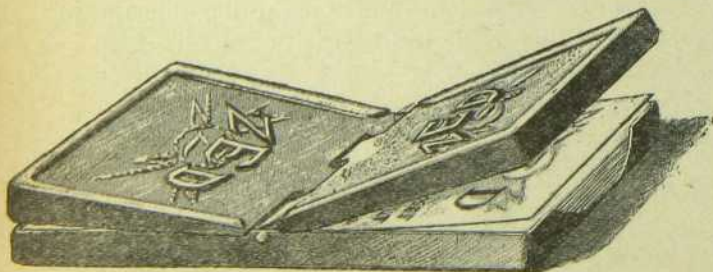
Membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Chateau Bel-Air, St-Morillon (Vin Rouge).  
 Chateau Abel Laurent (1er Cru Bourgeois de Margaux)

Agents Représentants recherchés dans chaque Province d Canada. Sérieuses références exigées. G. 2.

PAPIERS À CIGARETTES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
 En Etui Métallique "ZED" avec Pochette de Rechang

BREVETÉ S G D C Canadian's Patent No 104.139 Trade Mark No 50.12103 MARQUE DÉPOSÉE



Le plus fin, le plus agréable des papiers à Cigarettes. Le seul complètement préservé des microbes.

**E. BROUSSAUD & A. BONFILS**  
 ANGOULEME FRANCE G 3 FABRICANTS BREVETÉ

**Fabrique de Rubans et Velours**  
**V. LOUISON & CIE.**

9 Place Mi-Carême . . . . . St-Etienne, (Loire, France.)

Spécialité de Rubans et Velours noir.  
 Stocks disponibles en toutes qualités.

Adresse télégraphique, Louison, Rubans, St-Etienne  
 Code A B C 5eme Edition. G 2

**Grands Vins Mousseux**

*Les Successeurs de NESTOR PORTRON*

Tous le Saumier - - - - - FRANCE

Maison fondée à Beaune en 1877

Membres de la Cambre de Commerce Française de Montréal

Vente exclusive au Commerce de gros.

Agents Représentants recherchés dans toutes les Provinces du Canada Sérieuses références exigées. G. 2.

**AUGUSTE WATTINNE**

TISSUS

MAISON FONDÉE EN 1806

26-28 rue du Chateau, Roubaix

Maison à Paris, 21 rue des Jeuneurs,  
 à New-York, 72 Leonard street,  
 à Londres, 43 Canon street.

Représenté au Canada par M. Ch. A. Moore, 50 Front Street East, Toronto. G 3

**VINS DE BORDEAUX**  
**VERDIER, REIGNIER & Co.**  
 53<sup>BIS</sup> 55 et 55<sup>BIS</sup> ALLÉES DE BOUTAUT  
 BORDEAUX.

MAISON FONDÉE EN 1857.

Représentés pour l'Exportation par

**ETIENNE METAYER,**  
 RUE IMBAUD . . . . . COGNAC

Membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Recherchent Agents au Canada, s'adresser à M. Etienne Métayer à Cognac. G 2

## INDUCEMENTS OFFERED

### by the "Chambre de Commerce Française" of Montreal to its Affiliated Members

Being established in the industrial and commercial Metropolis of Canada, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages:

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tariff duties which may be made from time to time, and furnishes on request, such informations which they may need, concerning the application of customs—house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation, both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in communication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It furnishes, gratuitously special information concerning the reliability and solvency of houses or agents with whom they may desire to open business relations.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names, firm names and addresses of members, which in itself constitutes an excellent advertisement.

In order to make their goods known on the French market, it will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement of one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangement with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate member of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated?

A small membership fee of at least \$5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connections in France, and to thus open the new markets for the Canadian products.

## LIGNE ALLAN

Subventionnée par le Gouvernement Canadien

DU HAVRE		DE MONTREAL ET QUEBEC	
		Corinthian	Mai 9
Avril 25		Sardinian	Mai 14
Mai 2		Parisian	" 20
" 9		Pomeranian	" 30
" 16		Sicilian	Juin 6
" 30		Corinthian	" 20
Juin 6		Parisian	" 27
" 13		Sardinian	Juillet 4

Les bateaux partent de Montréal au point du jour. Les passagers s'embarquent à Montréal la veille après 5 heures du soir, et à Québec le soir du jour du départ.

### PRIX DE PASSAGE :

Une seule classe de cabine, à savoir : "Seconde cabine"  
MONTREAL OU QUÉBEC AU HAVRE **\$45.00** et **50.00**  
ET VICE-VERSA

Enfants de 1 à 12 ans moitié prix sur le bateau.  
Nourrissons \$5.00.

Chemin de fer du Havre à Paris, 2e classe \$3.60 : 3e classe \$2.50

PITT & SCOTT, 47 rue Cambou, Paris.  
J. M. CURRIE & Co, 36 rue d'Hauteville, 10 rue Aubert, Paris.  
J. M. CURRIE, 2 rue Pleuvry, Havre.

H. & A. ALLAN, Montréal.

## Le Canadien-Français Aime ce qui vient de France

Une publicité bien faite, adaptée aux idées locales, réussit toujours à créer une demande profitable.

Nous cotons les prix les plus bas pour annonces dans les journaux, apposition d'affiches et publicité de tout genre. Notre expérience fait éviter à nos clients les erreurs coûteuses que l'ignorance du pays expose à commettre les personnes les plus versées dans l'art de la publicité.

Plusieurs importantes maisons françaises nous ont confié le monopole de leur publicité au Canada.

Adressez votre demande de tarif (livret No 20) à la

**Compagnie de Publicité Desbarats, Limitée**  
42 VICTORIA Square, (Bureau 57)  
MONTREAL, CANADA.

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé - \$4,000,000  
Capital payé - 2,500,000  
Fonds de réserve - 2,000,000

### DIRECTEURS :

M. F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président.  
R. BICKERDIKE, M.P. Vice-Président.  
Hon. J. D. ROLLAND.  
J. A. VAILLANCOURT, Ecr.  
ALPH. TURCOTTE, Ecr.  
E. H. LEMAY, Ecr.  
J. M. WILSON, Ecr.  
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.  
C. A. GIROUX, Gérant.  
F. G. LEDUC, Assistant-Gérant.  
O. E. DORAIS, Inspecteur.

### Bureaux de Quartiers : MONTREAL

Ave Mt-Royal, Coin St-Denis Rue Ste-Catherine Est  
Rue Ste-Catherine, Centre rue Notre-Dame Ouest  
Hochelaga Maison neuve  
Pointe St-Charles St-Henri  
Ville St-Louis

### SUCCURSALES

Berthierville, P.Q.	St-Boniface, Man.
Edmonton, Alta.	St-Hyacinthe, P.Q.
Joliette, P.Q.	St-Jacques L'Ach, P.Q.
Laprairie, P.Q.	St-Jérôme, P.Q.
Louiseville, P.Q.	Saint-Pierre, Man.
Québec, P.Q.	Trois-Rivières, P.Q.
Québec, St-Roch.	Valleyfield, P.Q.
Soré, P.Q.	Vankéek Hill, Ont.
Sherbrooke, P.Q.	Winnipeg, Man.
Viauville.	Verdun.

Emet des lettres de crédit circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement aux taux les plus bas du Change.

## GARAND, TERROUX & C<sup>IE</sup>

### BANQUIERS

ET

### Agents de Change

116, Rue St-Jacques, Montréal

En face de l'Hotel des Postes

Traites émises sur toutes les parties de l'Europe. Effets de commerce des pays étrangers encaissés dans tout le Dominion du Canada et les Etats-Unis.

### ECHANGE DE MONNAIES.

## VINS DE BORDEAUX

# A. Balayé

Propriétaire-Viticulteur

BARSAC (Gironde.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1900

MEDAILLE D'OR

MEMBRE DE LA

Chambre de Commerce Française  
DE MONTREAL.

CHATEAU DUDON, 2<sup>me</sup> CRU Classé

HAUT-BARSAC (Gironde) G I

Maison fondée en 1870

## HENRI JONAS & CIE

MONTREAL.

IMPORTATION ET EXPORTATION DE

## Produits Alimentaires

Seuls représentants au Canada des Etablissements F. Delory, Lorient ; G. Blanchard & Cie, Paris ; E. & A. Jonas-Hanart, Anzin ; L. Fichot-Landrin, Paris ; Bernard Bizac & Cie, Souillac ; James Violet & Co., Bordeaux ; A. Durand, Carcassonne ; Litchwitz & Cie, Bordeaux ; V. Mamias, Bar-le-Duc ; Bertrand & Cie, Lyon et Hayre. Bayle Fils Frères, Bordeaux.

Membre de la Chambre de Commerce Française, membre du Montreal Board of Trade, membre de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

# Célestins

C'est le nom de la véritable

Eau de Vichy

Boivin, Wilson & Cie,

520, RUE ST-PAUL

MONTREAL.

# VERSEIN & MINVIELLE & F. VEEN

BORDEAUX, (Impasse des Tanneries 25 à 29).

Spécialités et Monopoles de Grands Vins de la Gironde :

Rouges : Château Petrus, Grand 1er Crû Pomerol.

Clairét Vierge (vin léger, rosé, très fin)

Blancs : Château Loubens, 1er cru Sainte-Croix-du-Mont, le meilleur des vins blancs secs.

**PRIX COURANT SUR DEMANDE.**